

Historique des trois libellules de Steinbach

2009

Le 20 février, la Commission Environnement, soucieuse de protéger le ruisseau de Steinbach et la nappe phréatique, organise une réunion publique de sensibilisation, avec la participation de l'ONEMA, de la DDAF, de la CCCE, des Brigades Vertes, de la Fédération de la Pêche. Il en ressort que l'utilisation de produits phytosanitaires sur les surfaces imperméables est à proscrire.

L'équipe technique, sensibilisée également, commence à diminuer les doses de phytosanitaires dans les rues mais aussi dans le cimetière et sur le parking de la Mairie.

Premiers contacts avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), qui accompagne les communes désirant supprimer l'utilisation de phytosanitaires, et participation à des journées d'information organisées par cette fédération.

2010

Lors de sa séance du 30 juin, le Conseil Municipal vote la commande d'un Plan de Désherbage à la FREDON (voir Plan de Désherbage sur www.fredonfc.com).

L'équipe technique supprime l'utilisation de phytosanitaires sur la voirie.

La Commission Environnement commence à expliquer sa démarche aux habitants du village via le « Petit Steinbachois ».

2011, Année de la biodiversité : 1^{ère} Libellule !

En mars, la FREDON procède à un audit minutieux et exhaustif de nos pratiques phytosanitaires. Fortes des conclusions et des conseils de la FREDON et d'une architecte paysagiste du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), la Commission Environnement et l'équipe technique privilégient les vivaces lors de la création d'espaces verts, adoptent le paillage et créent des prairies fleuries à partir de semences locales.

Dans cette démarche, un rapprochement amical et fructueux avec Wattwiller permet de conduire des essais de techniques alternatives (Waïpuna, appareil thermique à mousse).

Epicéa (entreprise chargée de l'entretien d'espaces verts du village) est associée à la démarche.

En juillet, la signature, avec la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la Charte d'Entretien et de Gestion des espaces communaux en Alsace confirme notre engagement dans la démarche « zéro pesticide ».

En août, la FREDON vient présenter au Conseil Municipal le Plan de Désherbage de Steinbach.

En septembre, un audit mené par CERTIPAQ (organisme indépendant mandaté par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau) démontre nos efforts dans la démarche « Zéro phyto ».

Le 3 octobre, à Barr, Philippe Richet remet à Steinbach sa 1^{ère} libellule en reconnaissance des efforts de la Commune pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le panneau « Commune Nature » nous est offert par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau.

Sur les quelques 900 communes en Alsace, 71 ont été récompensées ce jour là pour leurs efforts afin de préserver la qualité de l'eau en réduisant ou en supprimant les phytos. 21 communes se sont vu décerner leur première libellule.

2012

Depuis 2010, l'équipe technique a cessé d'utiliser les produits phytosanitaires sur la voirie du village. Le balayage est effectué par une balayeuse mécanique, 1 fois par an, et manuellement par les ouvriers communaux le reste du temps. Cette opération, très chronophage, mobilise les 2 ouvriers communaux 10 heures par jour pendant 2 jours, 5 à 6 fois par an.

Les deux seuls endroits où des produits phytosanitaires sont encore utilisés, 1 ou 2 fois par an, à doses infimes, sont le cimetière et le parking de la Mairie. La réflexion de la Commission Environnement, en concertation avec les ouvriers communaux, se porte sur ces deux lieux, sensibles. Parallèlement, la Commune poursuit ses plantations de vivaces dans les espaces verts nouvellement aménagés (Monument aux Morts).

2013

Un rapport de la FREDON sur le suivi de notre Plan de Désherbage souligne nos efforts, nos progrès et notre implication dans la démarche « Zéro Phyto ».

En avril, une journée de formation de la FREDON sur le Certiphyto (bientôt obligatoire pour les utilisateurs de phytosanitaires) nous conforte dans notre démarche.

A l'automne, 3 espaces du cimetière sont enherbés, dont l'espace de l'ossuaire. L'objectif est de diminuer le travail des ouvriers communaux, en diminuant les surfaces à désherber, tout en essayant d'offrir un aspect le plus net possible au cimetière. Dans cette optique, nous faisons intervenir Epicéa pour compléter les passages des ouvriers.

Désormais, les produits phytosanitaires ne sont plus du tout utilisés par l'équipe technique ; ils sont bannis des Ateliers municipaux et apportés à la déchèterie.

Dans le but de faire participer les habitants à la démarche de la commune, les riverains du lotissement des Noyers sont invités à entretenir les pieds d'arbres, semés de fleurs, au niveau de leur propriété (désherbage manuel et arrosage).

La communication en direction des habitants se poursuit régulièrement, via le « Petit Steinbachois ».

2014 : Steinbach passe de 1 à 3 libellules !

Toujours dans l'optique de diminuer les surfaces à désherber tout en offrant un aspect agréable à l'œil, des rosiers et (à titre expérimental) des sédums sont plantés à certains endroits du cimetière. Le désherbage manuel du cimetière se poursuit (ouvriers communaux et Epicéa), de même que le balayage mécanique ou manuel de la voirie, la plantation de vivaces (devant la Mairie) et la présence d'élus et d'ouvriers communaux aux journées d'information de la FREDON.

En juillet, un nouvel audit mené par CERTIPAQ confirme que Steinbach a bien atteint son objectif : supprimer complètement l'utilisation de phytosanitaires au niveau de l'équipe technique.

Le 22 octobre, à Holtzheim, Steinbach reçoit ses « Trois libellules », passant ainsi directement (chose rare) de 1 à 3 libellules. Ce diplôme représente la plus haute distinction. Une distinction qu'il faudra continuer de mériter !

2015

Pas question, donc, de s'endormir sur ses lauriers !...

L'expérience s'étant révélée concluante, l'espace sédum s'agrandit dans l'espace cinéraire, et une allée du cimetière est refaite, avec pose d'un géotextile très solide censé freiner de façon très nette la pousse de végétation spontanée.

Lors de la création du parking de la Mairie, le projet prévoit un minimum d'entretien pour l'équipe technique. Et, lors de la 1^{ère} Journée Citoyenne de juin 2015, un colmatage de fissures des caniveaux est tenté sur une certaine longueur de trottoirs, pour empêcher la pousse de végétation indésirable.

2016

Verra, entre autres choses, la poursuite de travaux dans le cimetière, un endroit qui reste sensible, et au niveau des caniveaux...